

STOP à la surpopulation carcérale :  
Améliorons les conditions de travail du personnel  
pénitentiaire !

MARSEILLE LE 09 OCTOBRE 2023

La Cour des comptes vient de rendre un constat alarmant : nos prisons sont surpeuplées ! Actuellement, 74 000 détenus sont incarcérés dans des établissements prévus pour seulement 60 000 places. Cette surpopulation carcérale est insoutenable et met en péril les droits fondamentaux des détenus, mais aussi les conditions de travail du personnel pénitentiaire.

Plusieurs raisons ont contribué à cette situation critique. Malgré quatre lois visant à réformer le système des peines et favoriser les solutions alternatives à la prison, rien n'a changé. La politique pénale s'est durcie, le recours à la comparution immédiate entraîne des peines plus sévères, et la sociologie des détenus montre que deux tiers d'entre eux souffrent de troubles psychiatriques, tandis que les trois quarts ont des addictions.

Le plan du gouvernement Macron d'ajouter 15 000 places de prison ne résoudra pas ce problème. Les plans précédents ont montré que toutes les places étaient rapidement occupées. De plus, les contraintes de la détention provisoire et la diversité des publics spécifiques compliquent la maximisation des taux d'occupation, laissant la grande masse des détenus avec moins de ressources.

Toutes les mesures de régulation mises en place au cours des vingt dernières années ont échoué. Les taux d'incarcération augmentent au même rythme que les alternatives, et les juges privilégient souvent l'incarcération, en particulier pour les récidivistes et les personnes précarisées. Les alternatives ne sont pas non plus efficaces, avec un écart significatif entre les taux de récidive annoncés par le ministère de la Justice et ceux de l'administration pénitentiaire.

Il est temps d'agir pour changer cette situation inacceptable ! La Cour des comptes recommande de revoir les outils statistiques et de simplifier les procédures de sortie de détention pour faciliter la réinsertion, tout en tenant compte des besoins du personnel.

Mais nous ne pouvons pas ignorer l'impact de cette surpopulation carcérale sur les conditions de travail du personnel pénitentiaire. Les agents sont confrontés à des défis de sécurité et de gestion de plus en plus importants. Ils méritent des conditions de travail sûres et respectueuses, sans pour autant augmenter leur charge de travail.

La CGT Pénitentiaire de la région PACA-Corse demande :

La révision de la politique pénale pour privilégier les solutions alternatives à la prison.

L'amélioration des conditions de travail du personnel pénitentiaire, y compris une formation continue et un soutien psychologique adéquat, sans augmentation de la charge de travail.

L'évaluation des services d'insertion et de probation pour les détenus, tout en préservant les conditions de travail du personnel.

La simplification des procédures de sortie de détention pour faciliter la réinsertion, tout en garantissant des conditions de travail dignes pour nos agents.

Nous devons agir collectivement pour mettre fin à la surpopulation carcérale, améliorer les conditions de travail du personnel pénitentiaire et promouvoir une justice plus équitable et humaine. Rejoignez-nous dans notre lutte pour un système pénitentiaire plus juste, respectueux des droits de tous, et favorable aux conditions de travail dignes de nos agents !

**Tous ensemble, nous pouvons faire la différence !**

Le bureau Régional PACA CORSE

La CGT PENITENTIAIRE PACA CORSE - 4 Traverse de Rabat - BP 121 - 13277 Marseille Cedex 9

Téléphone / Fax : 04 91 40 84 95 Portable : 06 24 28 70 88 / 06 25 79 57 40

Mail : [cgtpenitpaca@gmail.com](mailto:cgtpenitpaca@gmail.com)